LE TRIBUNAL CITOYEN

DESCRIPTION

Pour développer la participation citoyenne sur le territoire d'Orléans Métropole, le collectif CiTlab imagine de nouveaux modes d'intelligence collective comme le tribunal citoyen. Pourquoi parle-t-on de tribunal citoyen ? Tout comme dans un tribunal, des témoins se succèdent pour partager leurs expériences et des avocats et des procureurs les questionnent et présentent leur plaidoirie et réquisitoire.

À l'issue de ces débats, les jurés – tirés au sort dans le public – émettent un avis citoyen final en délibérant suite à la formation reçue au cours du « procès ». Il s'agit donc d'une réunion « hyper participative », instructive et ludique grâce à la mise en scène.

« Dans l'idéal, l'avis final rendu par le tribunal citoyen peut être soumis au conseil municipal ou communautaire » souligne Philippe Rabier, membre de CiTlab. Dans certaines collectivités ayant initié des démarches similaires, les élus s'engagent à prendre connaissance des préconisations faites par les citoyens, sans qu'elles n'aient pour autant une valeur de décision.



Mag Centre

CONTACT

- Orléans Métropole, 2016
- Orléans Métropole, 02 38 78 75 75

THÉMATIQUES

Participation citoyenne / Procédés de consultations, concertations, co-Participation citoyenne / Instances participatives

REPÈRES

7,7

